



<http://www.pcma-tennis.fr>

Parc Jean de la Fontaine 1, Impasse Fleurus  
94700 MAISONS-ALFORT Tel : 01 48 99 16 42  
[pcma.tennis@gmail.com](mailto:pcma.tennis@gmail.com)

# Passing Club Maisons-Alfort

## BULLETIN D'INSCRIPTION 2023/2024

### ADULTE

Un bulletin d'inscription par adhérent(e) ou par couple :

Réservé au club

Nom Prénom :

N° Licence :

Réinscription : OUI  NON

Certificat médical adulte : exigence supprimée par la FFT

#### TARIFS 2023/2024

Cadre réservé au Club : 57 94 0483

Formules ADULTE / ÉTUDIANT (*)	Montant	Nombre	A régler	Règlement en espèces : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> .....€
COTISATION ADULTE	260 €			Règlement en ligne FFT HelloAsso (via Ten'UP) : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> .....€
COTISATION ADULTE Parent d'élève(s) à l'école	235 €			.....€
COTISATION ADULTE COUPLE	470 €			Règlement par ..... Chèques : - Début octobre : ..... €
COTISATION JEUNE ADULTE – 26 ANS (Jeune adulte né après le 31.8.1997)	175 €			- Début novembre : ..... € - Début décembre : ..... €
ENTRAÎNEMENT PHYSIQUE ADULTE 1h	100€			.....€
<b>TOTAL A REGLER :</b>				Règlement par CHEQUES VACANCES : ..... € ou COUPONS SPORT : .....€
				<b>Ou par CHEQUES VACANCES CONNECT : ..... €</b>
				.....€
				Règlement par <input type="checkbox"/> Virement IBAN FR76 1751 5900 0008 0095 8150 538 .....€
				(Virement unique - Indiquer les noms et prénoms des adhérents dans l'intitulé du virement)

(\*) Licence FFT (32 €) comprise dans le tarif, 1 invitation offerte par adulte.

M./Mme NOM1 :	PRENOM1 :	N°	Rue/Avenue :	CP :	Ville :
M./Mme NOM2 :	PRENOM2 :	N°	Rue/Avenue :	CP :	Ville :
Tél fixe :	Portable-1 :		Email-1 :		
	Portable-2 :		Email-2 :		

#### INFO LICENCE FFT

NOM	Prénom	Date de naissance
1-		
2-		

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées exclusivement au secrétariat de l'association. Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, le PCMA s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes, quels qu'ils soient, conformément au Règlement Général de Protection des Données entré en application le 25 mai 2018. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations qui vous concernent. Pour exercer ces droits, vous devez vous adresser au Secrétaire du Comité Directeur. **Je reconnais avoir pris connaissance et accepté les dispositions prises en matière de confidentialité du club. J'autorise le PCMA à reproduire et représenter mon image dans le cadre de sa communication : affiche, site internet, flyer.** Nous acceptons le règlement intérieur du club et nous nous engageons à le respecter.

Fait à Maisons-Alfort, le

« Bon pour accord »

Nom et signature de l'adhérent (e)